

Budget 2026

- 1) Préambule
- 2) Evolution des charges et des revenus,
tableau de fonctionnement
- 3) Tableau des investissements
- 4) Marge d'autofinancement
- 5) Conclusion

02 décembre 2025

Commune de St-Gingolph



CONVOCATION

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Mardi 02 décembre 2025 à 19h30,
à la salle polyvalente.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Mot du Président
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
3. Présentation et approbation du budget 2026
4. Présentation et prolongation de certaines zones réservées – approbation par l'assemblée primaire
5. Divers

Le PV de la dernière assemblée et le budget sont déposés jusqu'à la date de l'Assemblée au bureau communal, où chaque citoyen peut venir les consulter et demander des explications, aux heures régulières d'ouverture.



Budget 2026

1) Préambule

Avec des recettes de fonctionnement à Fr. 5'095'905.00 et des charges à Fr. 5'232'813.00, le budget 2026 prévoit une perte de Fr. 136'908.00, contre une perte budgétisée de Fr. 288'372.00 en 2025 et de Fr. 86'472.72 dans les comptes 2024.

Voici l'évolution de la fortune de la commune (capitaux propres) :

		31.12.2023	31.12.2024	
29	CAPITAUX PROPRES	3'788'132.09	3'600'093.52	188'038.57
	FINANCEMENTS SPECIAUX ENGAGES EN			
2900	CAPITAUX PROPR	-496'111.53	-597'677.38	101'565.85
2900.00	C/C eau potable	-248'424.76	-356'248.73	107'823.97
2900.01	C/C eaux usées	-59'780.51	-97'023.01	37'242.50
2900.02	C/C traitement déchets	-187'906.26	-144'405.64	-43'500.62
294	RESERVES	505'000.00	505'000.00	
	EXCEDENTS/DECOUVERTS DU			
299	BILAN	3'779'243.62	3'692'770.90	86'472.72
2990	RESULTAT ANNUEL	223'147.67	-86'472.72	

Le budget 2026 a été complètement retravaillé afin d'aligner différents éléments. Pour ce faire, les salaires ont été budgétisés selon le personnel effectivement en fonction, ce qui a permis de réduire considérablement la part des charges salariales par rapport à 2025. Concernant les charges de fonctionnement hors salaire, le travail s'est effectué en quatre étapes :

1. Moyenne des comptes 2022 à 2024 ;
2. Comptes 2025 arrêtés au 30.09 et proratisés sur l'année ;
3. Eléments cantonaux et régionaux prévisionnels (subventions, aides, charges futures) ;
4. L'analyse de chaque conseiller et son retour sur chacun des postes dont il a la charge.

Suite à l'entrée en vigueur du plan comptable MCH2, lors du budget 2022, les comptes à autofinancer (eaux propres, eaux sales et ordures), ne peuvent plus avoir d'impact sur le compte de fonctionnement. Les déficits doivent en effet être activés dans notre bilan et amortis sur 8 ans maximum.

Aussi, après les efforts effectués les années précédentes dans le but de diminuer les dépenses, il est aujourd'hui possible de discuter et réfléchir sur les investissements. Qui plus est, de grands projets vont se concrétiser dans les prochaines années. Il est important de souligner que les dépenses d'investissements et de fonctionnements liées aux grands projets de distribution d'eau potable, de réfection des canalisations et du réseau routier ne seront permis que grâce à un contrôle suivi et régulier des coûts ainsi qu'à un pilotage minutieux des finances.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce budget 2026 lors de sa séance du 10 novembre 2025.

2) Évolution des charges et des revenus, tableau de fonctionnement

Compte de résultats échelonné		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	1'155'055.49	1'241'720.00	1'086'275.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	2'461'871.46	1'433'180.00	1'480'277.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	402'643.77	405'825.00	396'385.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	43'500.62	-	-
36 Charges de transferts	CHF	1'959'574.99	1'866'498.00	2'134'331.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	6'022'646.33	4'947'223.00	5'097'268.00
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	4'446'956.44	3'447'500.00	3'663'010.00
41 Patentes et concessions	CHF	45'633.45	50'000.00	50'000.00
42 Taxes	CHF	855'342.78	600'450.00	623'190.00
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	145'066.47	234'315.00	205'180.00
46 Revenus de transferts	CHF	295'804.45	153'450.00	297'370.00
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	5'788'803.59	4'485'715.00	4'838'750.00
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-233'842.74	-461'508.00	-258'518.00
34 Charges financières	CHF	72'410.10	48'300.00	90'075.00
44 Revenus financiers	CHF	219'779.67	221'436.00	211'685.00
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	147'369.57	173'136.00	121'610.00
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-86'473.17	-288'372.00	-136'908.00
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	-86'473.17	-288'372.00	-136'908.00

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	915'658.36	139'940.25	813'900.00	126'676.00	713'580.00	122'285.00
1 Ordre et sécurité publics, défense	412'000.75	58'008.15	490'310.00	50'560.00	497'141.00	55'500.00
2 Formation	971'866.77	9'697.42	945'430.00	18'400.00	1'086'769.00	25'320.00
3 Culture, sports et loisirs, église	229'528.54	1'810.00	245'790.00	3'400.00	169'071.00	-
4 Santé	231'196.01	-	243'800.00	-	242'590.00	-
5 Prévoyance sociale	437'190.97	167'227.95	441'570.00	24'700.00	481'953.00	46'740.00
6 Trafic et télécommunications	780'778.70	141'457.80	701'348.00	79'650.00	746'436.00	75'500.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	986'865.01	784'403.50	1'029'765.00	808'465.00	1'028'808.00	791'280.00
8 Economie publique	124'193.50	112'542.15	24'940.00	5'500.00	109'150.00	-
9 Finances et impôts	1'091'047.82	4'678'766.04	107'640.00	3'638'770.00	157'315.00	3'979'280.00
Total des charges et des revenus	6'180'326.43	6'093'853.26	5'044'493.00	4'756'121.00	5'232'813.00	5'095'905.00
Excédent de charges		86'473.17		288'372.00		136'908.00
Excédent de revenus		-		-		-

Compte de résultats selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'155'055.49		1'241'720.00		1'086'275.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	2'461'871.46		1'433'180.00		1'480'277.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	402'643.77		405'825.00		396'385.00	
34 Charges financières	72'410.10		48'300.00		90'075.00	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	43'500.62		-		-	
36 Charges de transferts	1'959'574.99		1'866'498.00		2'134'331.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	85'270.00		48'970.00		45'470.00	
40 Revenus fiscaux		4'446'956.44		3'447'500.00		3'663'010.00
41 Patentes et concessions		45'633.45		50'000.00		50'000.00
42 Taxes		855'342.78		600'450.00		623'190.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		219'779.67		221'436.00		211'685.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		145'066.47		234'315.00		205'180.00
46 Revenus de transferts		295'804.45		153'450.00		297'370.00
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		85'270.00		48'970.00		45'470.00
Total des charges et des revenus	6'180'326.43	6'093'853.26	5'044'493.00	4'756'121.00	5'232'813.00	5'095'905.00
Excédent de charges		86'473.17		288'372.00		136'908.00
Excédent de revenus		-		-		-

Par rapport au budget 2025, les charges ont augmenté de Fr. 188'320.00 et les revenus ont augmenté de Fr. 339'784.00. Cela représente la différence entre les pertes 2025/2026 pour un montant de Fr. 151'464.00. Voici quelques explications sur les variables les plus grandes :

Variation des pertes

30. Diminution des charges salariales de Fr. 155'445.00 suite à un contrôle de cohérence entre les salaires effectifs et les budgets.
31. Les charges ont légèrement augmenté dû aux coûts de la vie et de prévisions sur certaines charges (remplacements des filtres pour l'eau potable, l'entretien du Vallon de la Morge).
36. Hausse des coûts de l'ACHL, surtout au niveau du personnel enseignant, dont le budget n'avait pas été mis à jour en 2025. La participation de la commune à certains travaux sur la route cantonale est aussi en augmentation par rapport à 2025.
34. Les intérêts concernant les trois emprunts ont été ajustés, ce qui fait une augmentation de Fr. 41'775.00.

Variation des produits

40. Légère augmentation du revenu des impôts suite aux calculs prévisionnels du service des contributions (approx. 5%) CHF 214'510.00.
46. Prise en compte de la péréquation financière, budgétisée par l'état du Valais à hauteur de Fr. 130'000.00.

Compte tenu des explications données précédemment, les charges peuvent être considérées comme maîtrisées, mais demeurent sous surveillance. La commune a peu investi ces dernières années, donc il faudra continuer à surveiller ces coûts afin d'assurer un cashflow suffisant pour les dépenses d'investissement futures.

Le Conseil poursuivra, durant tout l'exercice à venir, ses réflexions pour limiter encore les coûts de fonctionnement de notre commune. Ce n'est que comme cela que nous pourrions envisager avec sérénité le fonctionnement à long terme et les investissements à prévoir au cours des prochaines années.

Le Conseil municipal a toujours la volonté de maîtriser la charge fiscale pour les habitants de la commune. C'est la raison pour laquelle nous n'apporterons aucune modification concernant l'indexation et le coefficient.

En résumé, les conditions d'imposition seront les suivantes pour 2026 (idem 2025) :

Indexation des revenus imposables :	133.00%
Coefficient :	1.35
Impôt personnel :	CHF 12.00
Impôt sur les chiens :	CHF 150.00

Compte tenu de toutes ces remarques, notre budget prévoit un exercice déficitaire de Fr. 136'908.00.

3) Tableau des investissements

Les projets d'investissements pour 2026 - 2029 sont les suivants :

Descriptif	Charges 2026	Produits 2026	Charges 2027	Produits 2027	Charges 2028	Produits 2028	Charges 2029	Produits 2029
0. Administration générale	20'000							
Migration Citizen	20'000							
6. Trafic et télécommunications	1'157'030	845'273	1'127'030	845'273				
Pont de l'Herbette, projet d'étude	30'000							
Route H21BO (rte cant.) Mise en séparatif et éclairage	83'000	62'250	83'000	62'250				
Route H21BO (rte cant.) Chaussée trottoir	864'030	648'023	864'030	648'023				
Route H21BO (rte cant.) éclairage	180'000	135'000	180'000	135'000				
7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire	471'500	59'375	222'500	39'375	1'500'000		1'000'000	
Amélioration structurelle Au de Morge	80'000							
Déchetterie	60'000							
HB21O Collecteur eaux-usées	34'000							
HB21O Direction générale et eau potable	32'000	24'000	32'000	24'000				
HB21O Eau potable	145'000		145'000					
HB21O eaux-usées	25'000		25'000					
HB21O Relevé de base	20'500	15'375	20'500	15'375				
Projet d'étude pour la STEP intercommunal	25'000							
Raccordement et compteurs		20'000						
RCCZ et PAZ	50'000							
Réservoir sous le Scex					1'500'000		1'000'000	
8. Sylviculture	40'000							
Forêts protectrices	40'000							
Total général	1'688'530	904'648	1'349'530	884'648	1'500'000		1'000'000	

Les projets d'investissements pour 2026 sont les suivants :

Descriptif	Investissements bruts	Subv. / revenu	Investissements nets
0. Administration générale	20'000		20'000
Migration Citizen	20'000		20'000
6. Trafic et télécommunications	1'157'030	845'273	311'758
Pont de l'Herbette, projet d'étude	30'000		30'000
Route H21BO (rte cant.) Mise en séparatif et éclairage	83'000	62'250	20'750
Route H21BO (rte cant.) Chaussée trottoir	864'030	648'023	216'008
Route H21BO (rte cant.) éclairage	180'000	135'000	45'000
7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire	471'500	59'375	412'125
Amélioration structurelle Au de Morge	80'000		80'000
Déchetterie	60'000		60'000
HB21O Collecteur eaux-usées	34'000		34'000
HB21O Direction générale et eau potable	32'000	24'000	8'000
HB21O Eau potable	145'000		145'000
HB21O eaux-usées	25'000		25'000
HB21O Relevé de base	20'500	15'375	5'125
Projet d'étude pour la STEP intercommunal	25'000		25'000
Raccordement et compteurs		20'000	-20'000
RCCZ et PAZ	50'000		50'000
8. Sylviculture	40'000		40'000
Forêts protectrices	40'000		40'000
Total général	1'688'530	904'648	783'883

Pour rappel, avec le MCH2, les investissements de moins de Fr. 25'000.00 ne sont plus activés au bilan, mais comptabilisés directement dans le compte de fonctionnement (charges).

Parmi les investissements principaux, il faut citer :

- D'importants travaux sont nécessaires sur la route cantonale entre St-Gingolph et Le Bouveret ; mise en séparatif des eaux usées, candélabres et éclairage à renouveler, réfection chaussée et trottoir.
- Travaux liés au plan d'aménagement de zones et au règlement des constructions (PAZ et RCCZ) afin d'assurer une meilleure gestion et planification des demandes d'autorisation dans les zones à construire.
- Instauration d'une réglementation adéquate en matière de distribution d'eau potable et d'eaux usées, afin d'avancer dans la construction du système communal de distribution d'eau (création d'un nouveau réservoir supplémentaire et d'un réseau d'eau fonctionnel en matière d'approvisionnement et de lutte contre l'incendie).
- Investissements en matière de traitement des eaux usées (projet de STEP intercommunale, la STEP communale actuelle arrivant en fin de vie).
- Projet d'étude pour la réouverture du chemin transfrontalier au lieudit l'Herbette.
- Amélioration structurelle Au de Morge ; participation communale aux frais des travaux de la fromagerie et de l'alpage.

La répartition des investissements selon les tâches de la commune est résumée dans le tableau suivant :

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	55'000.00	-	20'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	56'299.75	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	18'331.50	-	1'127'030.00	845'272.00	1'157'030.00	845'273.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	501'110.49	154'362.50	471'500.00	39'375.00	471'500.00	59'375.00
8 Economie publique	-	-	200'000.00	-	40'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	575'741.74	154'362.50	1'853'530.00	884'647.00	1'688'530.00	904'648.00
Excédent de dépenses		421'379.24		968'883.00		783'882.00
Excédent de recettes						

L'endettement actuel de la commune de St-Gingolph est le suivant :

Emprunt	Montant	Taux	Échéance
Swissquote Bank SA	Fr. 1'000'000.-	1.500%	2026
Emprunt hypothécaire (Caisse suppl. LPP)	Fr. 1'400'000.-	1.540%	2026
BCGe-5031.35.65, emprunt à taux fixe	Fr. 2'000'000.-	1.950%	2027
TOTAL	Fr. 4'400'000.-		

Compte tenu de la situation actuelle des liquidités communales, le Conseil municipal n'exclut pas de devoir procéder à un nouvel emprunt afin de financer les investissements.

Pour assurer le financement d'investissements importants, il faut se référer à l'art. 17 al. 1 ch. e) et l'art. 33 al. 2 de la loi valaisanne sur les communes (LCo) qui précisent les compétences des organes de la commune. L'assemblée primaire est compétente pour délibérer et décider notamment :

- Des emprunts liés à un nouvel investissement, dont le montant dépasse 10% des recettes brutes du dernier exercice ;
- Des emprunts en compte courant pour le financement des dépenses de fonctionnement, dont les limites maximales cumulées sont supérieures à 25% des recettes brutes du dernier exercice.

Le Conseil municipal exerce toutes les attributions que ni la loi ni les règlements n'accordent aux autres autorités municipales.

4) Marge d'autofinancement

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	5'712'046.58	4'500'710.00	4'815'696.00
Revenus financiers	+ CHF	5'948'786.79	4'521'806.00	4'890'725.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	236'740.21	21'096.00	75'029.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	236'740.21	21'096.00	75'029.00
Amortissements planifiés	- CHF	424'779.23	543'783.00	417'117.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	43'500.62	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	145'066.47	234'315.00	205'180.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	86'473.17	288'372.00	136'908.00
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	575'741.74	1'853'530.00	1'688'530.00
Recettes	- CHF	154'362.50	884'647.00	904'648.00
Investissements nets	= CHF	421'379.24	968'883.00	783'882.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	236'740.21	21'096.00	75'029.00
Investissements nets	- CHF	421'379.24	968'883.00	783'882.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	184'639.03	947'787.00	708'853.00
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

De nombreux paramètres expliquent cette prévision, notamment la diminution de la péréquation financière intercommunale ou la comptabilisation dans le compte de fonctionnement des investissements inférieurs à Fr. 25'000.00.

Considérant des investissements nets de Fr. 783'882.00, le budget 2026 provoque une insuffisance de financement de Fr. 708'853.00, dont le financement devra être évalué courant 2026, comme mentionné précédemment.

5) Conclusions

Lors d'une refonte de budget, il est difficile de définir sa justesse car seul le temps pourra l'affiner et consolider une vision d'avenir cohérente et prévisionnel. Malgré tout le soin apporté aux données qui constituent celui-ci, il reste des parts d'ombres qui ne pourront être révélées qu'avec les comptes 2025 ainsi qu'avec une comparaison budget-comptes dès le dernier trimestre 2026.

Pour St-Gingolph, la situation et la gestion comptable des dernières années a négativement impacté plusieurs aspects concernant la prévision à long terme ainsi que les liquidités. En raison des retards dans le traitement des postes ouverts et des corrections de factures erronées, les liquidités ainsi que les comptes de charges sont encore aujourd'hui profondément impactées. Cependant, la situation pourra se régler progressivement grâce à la patience des administrés et à leur compréhension.

Conscient qu'il est de plus en plus difficile pour une petite commune, dotée d'une capacité financière limitée, d'assumer l'ensemble de ses charges courantes, de nombreuses possibilités de collaboration au niveau intercommunal sont à l'étude au sein des quatre communes du Haut-Lac. L'objectif est de conserver et d'améliorer les services dont a besoin la population et qui lui sont indispensables, tout en recherchant des économies d'échelles qui permettraient globalement une meilleure gestion des ressources.

Le Conseil espère donc pouvoir éviter d'avoir recours à de l'endettement supplémentaire en 2026, mais ne peut l'exclure pour le moment.

Le caissier communal se tient à disposition de la population pour répondre à toutes ses questions, pendant les heures d'ouverture du guichet, ou sur rendez-vous.

Le Conseil municipal vous recommande à l'unanimité d'approuver le budget 2026 tel que présenté.